



## **Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte du 3 juin 2015**

*Paris, le 18 mai 2015*

Techniline, société cotée sur le compartiment Alternext d'Euronext à Paris, annonce avoir mis à la disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015.

L'avis de réunion à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au BALO du 29 avril 2015.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de Techniline à l'adresse suivante : ([www.techniline.info](http://www.techniline.info)).

### ***A propos de Techniline***

*Techniline est une holding sans activité depuis la mise en liquidation judiciaire de son unique filiale Techni Ciné Phot intervenue le 6 août 2014.*

*Techniline se positionnait auparavant en tant qu'acteur de la convergence numérique et comme le spécialiste français de la distribution de produits numériques et de l'image.*

*Techniline est coté sur Alternext depuis juin 2005 (codes : FR0010212480 – ALTEC)*

---

#### **Contact :**

Atout Capital  
melanie.bonanno@atoutcapital.com  
Tél : 01 56 69 61 80